

"Les exploitants agricoles face au Plan Mansholt" dans 30 jours d'Europe (Février 1971)

Légende: En février 1971, le mensuel 30 jours d'Europe commente une enquête sur l'opinion des agriculteurs français à l'égard du Plan Mansholt.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. FONTAINE, François ; Réd. Chef CHASTENET, Antoine. Février 1971, n° 151. Paris: Service d'information des Communautés européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"les_exploitants_agricoles_face_au_plan_mansholt"_dans_30_jours_d_europe_fevrier_1971-fr-36273a0f-cb74-4600-87be-ea2bf5d98b41.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

Les exploitants agricoles face au plan Mansholt

63 % estiment que les exploitations françaises sont trop petites pour être rentables

63 % des agriculteurs français estiment que « la plupart des exploitations sont trop petites pour être rentables », mais un sur dix seulement sait que le plan Mansholt est un plan de modernisation de l'agriculture européenne. C'est ce que révèle une enquête réalisée par la SEMA-SOFRES auprès d'un échantillon représentatif de quelques 1.350.000 exploitants agricoles français et dont nous publions ici les résultats en exclusivité.

Dans l'ensemble, les agriculteurs français paraissent assez bien informés. Plus des trois-quarts ont entendu parler du Plan Mansholt (77 %). La proportion est nettement plus élevée chez les jeunes et chez ceux dont l'exploitation a plus de 20 hectares. Ceux qui connaissent le Plan Mansholt y voient un plan pour réduire le nombre des agriculteurs en Europe (66 %). Un sur dix seulement précise qu'il s'agit d'un plan de modernisation de l'agriculture européenne (13 %).

Une inadaptation structurelle

Si, dans l'ensemble, les opinions défavorables l'emportent sur les opinions favorables (52 % contre 32 %), elles diffèrent selon l'âge, la superficie cultivée, et la région d'origine. Chez les plus jeunes, les deux tendances sont équilibrées (47 % pour, 47 % contre). La proportion des réponses favorables diminue en fonction de l'âge et atteint son minimum (21 %) parmi les agriculteurs âgés de 65 ans et plus.

En dépit de cette attitude réservée et défavorable, les agriculteurs paraissent conscients de l'inadaptation structurelle de l'agriculture française. Mais, tandis qu'ils refusent, en grande majorité, de reconnaître « qu'il y a beaucoup trop d'agriculteurs en France » (71 contre 22 %) et « qu'il y a beaucoup trop de surfaces cultivées » (70 contre 23 %), plus de six sur dix (63 %) estiment que « la plupart des exploitations françaises sont trop petites pour être rentables ». En d'autres termes, les agriculteurs français voient clairement les effets des inadaptations structurelles (faible rentabilité, revenus insuffisants), mais ne remontent pas aux causes de cette situation (population active trop nombreuse et maintien en culture de terres marginales).

A la question : *Qu'est-ce que votre exploitation a le plus de chance de devenir lorsque vous vous retirerez ?* la majorité (47 %) a l'intention de la transmettre telle quelle à quelqu'un d'autre, 14 % pensent qu'elle cessera d'exister, 8 % pensent qu'elle sera intégrée dans un groupement et 26 % n'en savent rien. Ici encore, ce sont les plus âgés qui souhaitent la transmettre telle quelle. S'il est normal que 52 % des chefs d'exploitation ayant plus de 50 ha souhaitent la transmettre telle quelle, il est plus frappant que 44 % de ceux qui ont moins de 10 ha aient la même intention.

En proposant une rente d'un peu plus d'un demi-million d'anciens francs par an aux agriculteurs qui accepteraient de cesser leur activité, M. Mansholt a été très optimiste, puisque 48 % ne semblent pas intéressés et 13 % n'ont pas d'opinion. Le manque d'intérêt pour cette rente viagère provient de l'insuffisance du montant (42 %), du souhait de conserver l'exploitation telle quelle (35 %) du vœu de continuer à travailler au-delà de 55 ans (30 %).

Une attitude conservatrice

Commentant les résultats de cette enquête, M. Mansholt nous a déclaré : « Le bon sens des agriculteurs les a conduits à reconnaître que dans l'ensemble, la plupart des exploitations sont trop petites pour être rentables, à convenir donc de l'inadaptation des structures mais lorsqu'il s'agit de rechercher les causes et les solutions, la crainte d'un changement de leur situation personnelle – changement dont les avantages demeurent ou restent ignorés – leur inspire une attitude conservatrice.

Faciliter à tous ces agriculteurs l'examen de leur cas individuel et les solutions réelles qui s'offrent à eux, est donc une tâche primordiale qui incombe à l'information socio-économique, à ses conseillers qui doivent être à la disposition des agriculteurs. Mais le destin du monde agricole ne dépend pas seulement des textes

législatifs et des moyens offerts aux agriculteurs, c'est aux agriculteurs eux-mêmes d'en faire usage dans un esprit dynamique ».